

UFA SAINT SULPICE

68 rue D'ASSAS

75006 PARIS

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter:

M. Ginguéné: Responsable UFA
btsmav@st-sulpice.fr

Mmes Membrive et Cercès:

Assistantes de l'UFA

secretariat-sup@st-sulpice.fr

secretariatsupl@st-sulpice.fr

01 45 49 80 64



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre indication médicale.

Pour plus d'informations contacter notre référent handicap :
btsmav@st-sulpice.fr

Tarifs

Formation gratuite pour l'apprenti.e (prise en charge du coût de la formation par les OPCO.)

L'apprenti.e est rémunéré.e selon son âge et son niveau de formation.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous rendre sur la page : : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/apprentissage/contrat-apprentissage>

Objectifs de la formation:

Objectifs pédagogiques :

Ils s'articulent en grande partie autour d'items liés au référentiel de l'option.

Développer une appétence pour la culture artistique et audiovisuelle.

Prendre la parole en public pour analyser et argumenter.

Développer un regard critique et être force de proposition.

Apprendre à travailler dans un univers anglophone.

Etre à l'écoute de son interlocuteur, analyser sa demande, appliquer les méthodes.

Respecter les horaires, sa présentation, comprendre les enjeux de son savoir-être dans l'entreprise.

Pour les items de la formation aux métiers de la Gestion de production, reportez-vous au *référentiel du BTS MAV 2016* en ligne sur internet.

Caractéristiques de la formation:

Enseignements professionnels:

Technique de mise en œuvre
Environnement économique et juridique

Enseignements généraux:

Anglais
Physique
Technologie des équipements et des supports
Culture Audiovisuelle et Artistique
Espagnol (facultatif)

Méthodes mobilisées:

Présentiel, plateau technique, salle de cours avec TBI et vidéo projection possible.

Modalités d'évaluation:

Exposés, travaux dirigés et de commande, cas pratiques, évaluation sur table, BTS Blanc, etc.

Compétences:

Un.e apprenti.e en gestion de production doit être capable de:

- Rigueur, de professionnalisme et confidentialité
- Gérer des dossiers de production sur toutes les phases de la chaîne de production d'un produit audiovisuel
- Relationnel, écoute, force de proposition.
- Travailler en équipe restreinte ou élargie.

Métiers et lieux d'activités:

Débouchés professionnels: assistant et chargé de production, chargé de fonds audiovisuels, responsable de programmation et des contenus, documentaliste, responsable de la production (télévision et web), assistant d'émission, responsable des financements, chercheur, chargé de valorisation audiovisuelle, responsable de collection, etc.

Secteurs d'activités: télévision, internet, société de production, loueurs de matériels, etc.

Conditions d'admission:

Bachelier de filière générale de l'année ayant fait une spécialité CAV, Bachelier STIDD de l'année ayant fait un enseignement optionnel CAV, étudiant en reconversion d'études, étudiant sortant d'un autre bac et ayant fait une MANCAV.

Pour bien suivre l'enseignement de la technologie des équipements et des supports une bonne formation en sciences est conseillée.

Délai d'accès:

Du mois de mars au mois de novembre. Dès que le nombre de places est pourvu, la section est clôturée. Gestion des contrats et admission dans la formation. Réponse dans les 7 jours.

Durée:

Contrat d'apprentissage de 24 mois

Rythme de l'alternance:

1 semaine en UFA/ 1 semaine en entreprise pour chaque année de formation.

Suite de parcours post-diplôme:

- Filière universitaire en arts du spectacle

Mention études cinématographiques et audiovisuelles (Licence du LMD)

- Licences professionnelles (J.R.I., etc.)

- Ecoles de cinéma en France et à l'étranger

- Autres filières

Équivalence ECTS:

120 ECTS avec l'obtention du BTS.

Résultat à l'examen :

Session 2024 : 100 %

B.T.S. Métiers de l'Audiovisuel Gestion de la production			Nombre d'heures par semaine en formation	Forme de passation et durée des épreuves à l'examen	
Épreuves	Unités	Coef.		Forme	Durée
E1 Culture audiovisuelle et artistique (CAA)	U1	2	10 h	Ponctuelle écrite	4h+30 mn (temps de visionnement et de lecture des documents.)
E2 Anglais	U2	2	5 h en 1^{ère} année, 6 en 2^{ème} année.	Ponctuelle orale	45mn
E3 Environnement économique, juridique et technologie des équipements et des supports (EEJTÉS)	U3	4	7 h d'EEJ 6 h de TES	Ponctuelle écrite	6h(3h+3h)
E4 Techniques et mise en œuvre	U4	4	140 heures sur l'année (4 semaines de 35 h)	Ponctuelle pratique	4h+30 mn (temps de lecture, d'appropriation et de préparation du sujet)
E5 Épreuve professionnelle desynthèse	U5	4	Projet à caractère professionnel (120 h de pratique entre février et mars)	Ponctuelle orale	1h
E6 Situation en milieu professionnel	U6	1	Rapport d'apprentissage Sur les deux années d'entreprise	Ponctuelle orale	30 mn
EF1 Langue vivante Espagnol (Facultatif)	UF1	1	2 h par semaine	Ponctuelle orale	20 mn